

LA RÉPUBLIQUE *En Marche !*

Interview des candidats à la Présidentielle 2017



P.4 > interview E. Macron
P.6 > interview F. Fillon
P.8 > interview B. Hamon

P.20 > Actu Environnement

Paquet européen « une énergie propre pour tous » : mobilisation de la profession

[>> Lire la suite](#)

P.26 > Actu Numérique

Objectif fibre au cœur de l'EDEC

[>> Lire la suite...](#)

>> Sommaire

Interprofession	3
Interview Emmanuel MACRON	4
Interview François FILLON	6
Interview Benoit HAMON	8
Notre profession	10
Club French Electrotech	11
Publication des syndicats	13
Formations	14
Actu des adhérents	16
> Juridique	19
> Environnement	20
> Normalisation	21
Interview P. GRENON - LNE	22
Interview C. RICHARD - LCIE	23
> Europe	24
> International	25
> Numérique	26
> Sécurité Numérique	27
> Financement / Innovation	28
> Emploi / Formation	29

Interprofession

MEDEF



Universités du numérique du MEDEF

Les deux journées de cette 3^{ème} édition étaient consacrées à la « Data dans tous ses états ». C'était surtout l'occasion de réitérer le message de l'importance de ces technologies qui font dire que leurs conséquences relèvent plus d'une révolution que d'un simple saut technologique. Les intervenants ont souligné les multiples applications de ces techniques et leurs effets sur les comportements, sur les métiers, sur la façon de gérer les entreprises, la façon de travailler, celle de communiquer... Les enjeux, les défis à relever, leur urgence et les moyens à mettre en œuvre en termes de formation notamment ont été montrés.

A ce sujet, on peut regretter que les aspects industriels soient restés dans l'ombre : rien de tout cela, il faut manifestement le rappeler, n'est possible sans infrastructures, sans énergie, sans composants et systèmes électriques et électroniques... et il faut bien les fabriquer.

GYP powered by MEDEF

L'AGYP powered by MEDEF a lancé sa nouvelle plateforme numérique collaborative le 15 mars dernier ! Elle est destinée à devenir un réseau social professionnel unique pour catalyser les échanges entre les jeunes, les entrepreneurs, les entreprises et les communautés entre l'Afrique et la France.

Présidentielle : Présentation de la vision, des propositions et des actions du MEDEF en faveur de la transformation numérique

Dans le prolongement du lancement de son livre de propositions pour l'élection présidentielle, le MEDEF a dévoilé le 9 mars lors d'une conférence de presse son plan stratégique en faveur de la transformation numérique de l'économie française. Fruit d'un travail de réflexion et d'analyse, cette prise de parole a vocation à rappeler l'urgence de la transformation numérique des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, et à présenter les grandes réformes à mener pour préparer la France à faire face à cette grande mutation. Le MEDEF a dévoilé à cette occasion les nombreuses actions qu'il mène, en France et à l'étranger, pour sensibiliser, former et accompagner les entreprises à toutes les étapes de leur passage au digital.

GFI

Tableau de bord Industrie du GFI du mois de Mars 2017.

[Voir le document](#)



CPME



Les PME au cœur de la présidentielle

Le 6 mars dernier, la CPME a reçu plusieurs des principaux candidats à l'élection présidentielle pour s'exprimer face à plus de 300 chefs d'entreprise et une centaine de journalistes.

François Asselin a ouvert le débat et passé la parole à Marine Le Pen puis à Emmanuel Macron, François Fillon et Nicolas Dupont-Aignan. Ils se sont successivement exprimés pendant une heure chacun.

Après avoir exposé leur programme économique et social, ils ont répondu aux questions des chefs d'entreprise : RSI, politique européenne, fiscalité, réforme des retraites, droit du travail, simplification des normes, transformation numérique, export... Autant de sujets essentiels pour les TPE-PME qui ont été débattus avec ardeur.



Interview des candidats

Emmanuel MACRON



Quel rôle selon vous pour les électrotechnologies dans la société de demain ?

Les électrotechnologies ont un rôle clef à jouer dans la transition énergétique, environnementale et numérique de notre société.

En tant qu'individus et citoyens, nous aurons besoin de ces technologies pour mieux maîtriser et devenir véritablement acteurs de notre consommation d'énergie. Nous en aurons également besoin pour bénéficier de l'ensemble des services rendus possibles par le numérique, notamment dans le domaine de la santé avec le formidable potentiel de la télémédecine.

Les électrotechnologies seront par ailleurs au cœur de la ville et des territoires vertueux de demain. Elles permettront d'optimiser le fonctionnement de nos réseaux de tout type : eau, transport, énergie, numérique etc. et ainsi rendre nos collectifs plus économes des ressources limitées de notre planète.

Elles seront enfin une composante essentielle de l'industrie du futur et de la montée en gamme que nous souhaitons pour nos entreprises. Leur compétitivité dépendra en effet de leur capacité à embrasser et conduire la transition écologique et numérique de notre société.

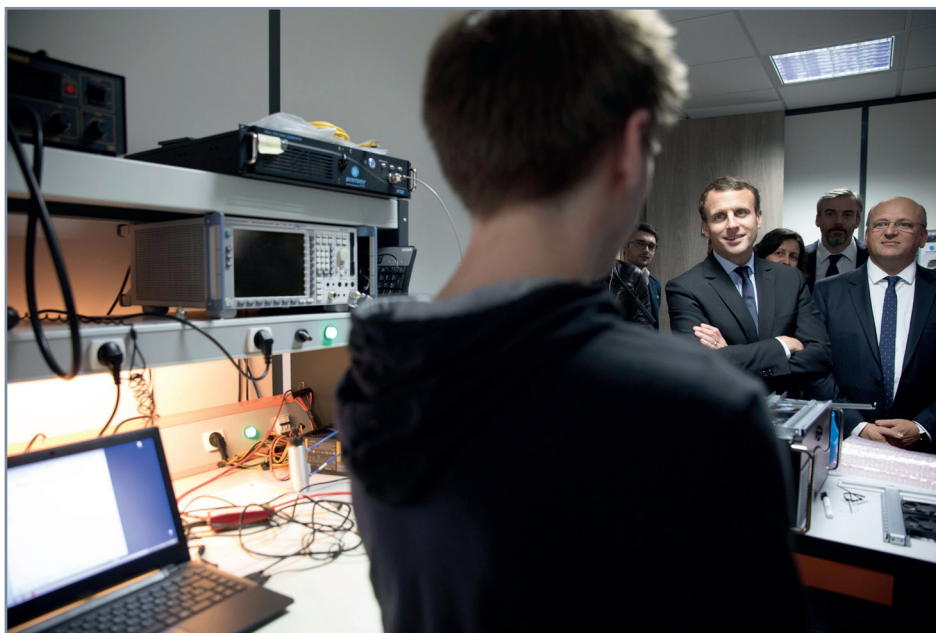
Comment mieux intégrer les solutions smart aux secteurs existants pour accompagner les transitions énergétique et numérique (bâtiments intelligents, industrie du futur, etc.) et assurer la sécurité numérique de ces nouveaux espaces ?

Pour accompagner ces transitions et intégrer au mieux les solutions innovantes disponibles, nous avons un double enjeu d'investissement et de formation. Ces deux dimensions sont au cœur de notre projet.

L'investissement tout d'abord. Nous rendrons des marges de manœuvre supplémentaires aux entreprises pour investir dans leur montée en gamme, et nous investirons à leur côté pour réussir la transformation de notre économie. L'industrie du futur sera soutenue par le Fonds pour l'industrie et l'innovation. La transition écologique sera appuyée par 15 milliards d'euros d'investissement publics sur les 50 milliards que compte notre plan d'investissement. La transition numérique sera aussi accompagnée, avec l'objectif ferme de couvrir en très haut débit l'ensemble du territoire et d'éliminer les zones blanches d'ici la fin du quinquennat.

La formation ensuite, car sans investissement dans les compétences, il est illusoire de penser bien investir ou tirer tous les bénéfices de ces investissements. Nous rendrons donc plus transparente et plus efficace la formation professionnelle, pour que se former devienne une démarche naturelle. 15 des 50 milliards d'euros du plan d'investissement public seront investis pour les compétences.

à la Présidentielle 2017



© En Marche !

Notre pays a, grâce aux industries électrotechnologiques (leaders mondiaux, PME-ETI, start up et R&D dynamiques et performants) une excellence reconnue dans la mise en œuvre de la numérisation de l'économie (*smart cities, smart grids, smart buildings, sécurité/confiance numérique, smart health*). Comment capitaliser sur cette excellence pour nous positionner au niveau européen et mondial sur ces sujets ?

A l'export, nous devons plus que jamais jouer collectif en scellant l'alliance de la French Tech et de la Nouvelle France industrielle, celle de nos champions industriels, grandes entreprises et ETI. Un certain nombre d'initiatives ont été engagées pour mieux structurer et promouvoir l'offre française, notamment pour la ville durable ou les *smart grids*. Il faut désormais accélérer. Les grands industriels doivent assumer leurs respon-

sabilités et jouer le rôle de locomotives pour faire gagner tout l'écosystème français à l'international.

La France sera en soutien. Au niveau européen tout d'abord. A l'image de la politique spatiale européenne, nous pousserons à la définition d'une nouvelle politique européenne pour soutenir les industries stratégiques de la transition écologique. Nous défendrons également un « *Buy European Act* » permettant de réserver l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe.

Plus largement, nous conforterons les dispositifs de soutien à l'export, et nous mobiliserons largement les capacités de notre diplomatie économique et écologique pour appuyer notre offre industrielle.

Interview des candidats

François FILLON



Les Républicains

Quel rôle selon vous pour les électrotechnologies dans la société de demain ?

Ce n'est pas à vous que je vais apprendre combien les électrotechnologies sont essentielles dans l'industrie française d'aujourd'hui et combien elles le seront toujours plus demain ! Ce que je veux vous dire, c'est ma conviction et ma vision pour l'industrie française : l'industrie est la base de tout développement économique, elle irrigue notre société. C'est pourquoi je vais œuvrer pour restaurer la confiance des industriels qui pourront dès lors investir, recruter, innover et exporter. Il faut pousser les industriels à adopter les dernières technologies du numérique, grâce au programme de sensibilisation « Alliance pour l'Industrie du Futur ». Il faut également encourager nos jeunes à se former aux nouveaux outils industriels. Pour cela, je développerai l'apprentissage dans les métiers industriels du futur. Je serai également attaché à promouvoir et développer des filières industrielles d'excellence dans nos écoles d'ingénieurs. En France, nous entretenons avec les sciences et la technique une relation fusionnelle. Les industries que représente la FIEEC développent des produits et des solutions qui se déploient dans l'ensemble des secteurs de notre économie. Elles jouent donc un rôle primordial dans l'élaboration de nos nouveaux modes de vie pour bâtir le futur de notre société.

Comment mieux intégrer les solutions smart aux secteurs existants pour accompagner les transitions énergétique et numérique (bâtiments intelligents, industrie du futur, etc.) et assurer la sécurité numérique de ces nouveaux espaces ?

Avec la baisse des coûts de production des énergies renouvelables, du stockage de l'électricité et avec la numérisation, une révolution énergétique et numérique mondiale est à l'œuvre. C'est une opportunité pour la France, qui peut et doit devenir un pôle mondial d'influence diplomatique, scientifique et industrielle dans ce domaine. Il est important pour notre industrie de préserver un prix de l'électricité compétitif, et de mieux maîtriser notre consommation d'énergie. La recherche scientifique et les solutions smart peuvent nous permettre d'atteindre ces objectifs. Plus on élargira la grille électrique avec les solutions smart, plus nous serons compétitifs et écologiques. Bien entendu, cet élargissement doit se faire dans des conditions de sécurité optimale, et je sais qu'un grand nombre d'entre vous travaillent sur ces sujets. Pour assurer la cybersécurité des citoyens, des entreprises et des institutions, je souhaite modifier le cadre réglementaire européen, d'une part en exigeant que toute activité sensible en Europe soit supportée par des solutions (hardware et software) maîtrisées ; d'autre part en acceptant des dérogations aux règles de la commande publique lorsque notre autonomie stratégique et notre cybersécurité sont en jeu.

à la Présidentielle 2017



Notre pays a, grâce aux industries électrotechnologiques (leaders mondiaux, PME-ETI, start up et R&D dynamiques et performants) une excellence reconnue dans la mise en œuvre de la numérisation de l'économie (*smart cities, smart grids, smart buildings, sécurité/confiance numérique, smart health*). Comment capitaliser sur cette excellence pour nous positionner au niveau européen et mondial sur ces sujets ?

Mon projet vise à faire de la France une Nation de pointe en matière de financement de l'innovation. Je veux renforcer fortement les mécanismes d'orientation de l'épargne vers le financement des PME innovantes et des fonds de capital-risque. Le dynamisme de nos industries électrotechnologiques passe par une stabilité de leur cadre fiscal. C'est pourquoi je propose de sanctuariser le Crédit d'Impôt Recherche en développant la délivrance de rescrits fiscaux en amont et de le fusionner avec le Crédit d'Impôt Innovation (CII). De plus, je prolongerai le dispositif de suramortissement exceptionnel des investissements, pour soutenir l'inves-

tissement et la trésorerie des entreprises industrielles. Je souhaite aussi accorder aux PME exportatrices une avance remboursable par Bpifrance à hauteur de 100% des dépenses de prospection pour les soutenir lorsqu'elles se positionnent sur un nouveau pays. Alors que notre économie et sa capacité à exporter dans le monde entier sont clé pour l'avenir de notre pays, je remarque que Monsieur Macron ne fait aucune proposition pour l'industrie et l'export. Ma conviction, c'est que nous devons développer un écosystème franco-allemand puis européen du financement de l'innovation (avec un fonds souverain, une banque publique d'investissement, un « NASDAQ » franco-allemand). Il est indispensable de garantir l'autonomie stratégique de l'Europe dans certains domaines clés comme les microprocesseurs, la nanoélectronique, l'électronique quantique, la cybersécurité, l'identité numérique, les telecoms. C'est ainsi que nous affirmerons la souveraineté numérique de la France et de l'Europe face aux Etats-Unis, à la Chine, ou aux géants de l'internet.

Interview des candidats

Benoît HAMON



Quel rôle selon vous pour les électrotechnologies dans la société de demain ?

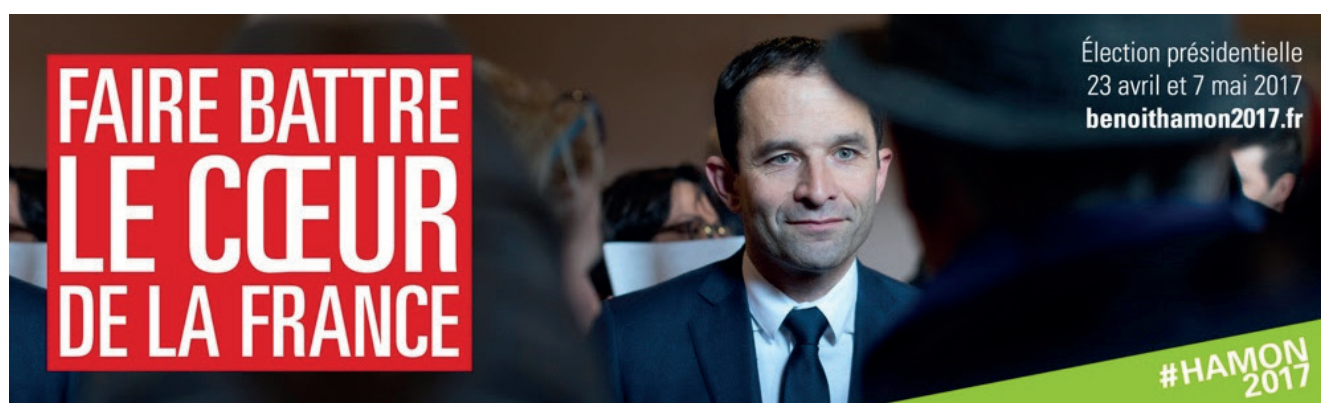
La transition énergétique est un des piliers de mon programme. Nous devons changer la composition de notre mix énergétique, réduire progressivement la part du nucléaire et agir aussi sur notre consommation d'énergie. Les électrotechnologies font partie de la palette d'outils indispensables pour gérer, dès demain, les réseaux de production et de distribution d'énergie à partir du traitement de données produites par les usagers. Ce sont aussi ces technologies qui sont au cœur de la rénovation urbaine et thermique et pour le bien vivre en ville et dans la ruralité : elles rendent possible l'habitat intelligents, les transports intelligents. Elles sont également au cœur du développement des mobilités douces et de l'inter-modalité, et rendent donc possible la fin du diesel à horizon 2025. Elles sont donc une brique indispensable à la transition que nous entendons porter. Nous avons donc un intérêt partagé à soutenir les acteurs de ce secteur de pointe. Et notre soutien ambitieux à la R&D nous permet d'attendre de ces entreprises un impact environnemental optimisé, un cycle de vie des produits amélioré et des solutions innovantes pour le recyclage des composants.

Comment mieux intégrer les solutions smart aux secteurs existants pour accompagner les transitions énergétique et numérique (bâtiments intelligents, industrie du futur, etc.) et assurer la sécurité numérique de ces nouveaux espaces ?

Les outils offerts par les électrotechnologies sont puissants. Ils nous permettront de manière croissante, de mieux comprendre et de mieux réguler nos consommations et productions d'énergie, nos déplacements. Il est important de soutenir ces filières d'avenir, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée pour notre économie, tout en étant vigilants sur la protection et l'usage des données produites et traitées.

Ma conviction est que l'Etat se doit de soutenir les acteurs qui offrent des outils pour permettre d'assurer la transition énergétique et numérique. Les politiques publiques tout autant que l'encadrement législatif et réglementaire doivent être en appui du développement de ces filières d'avenir. Les acteurs de l'industrie électrotechnologique seront parties prenantes du grand plan d'investissement pour la transition énergétique et la rénovation thermique que je propose. Nous devons agir ensemble, pour construire les effets de levier nécessaires, afin que l'usage raisonné des électrotechnologies continue à se diffuser dans le bâtiment, les transports ou l'énergie, en vue améliorer leur performance et leur fonctionnement.

à la Présidentielle 2017



Notre pays a, grâce aux industries électrotechnologiques (leaders mondiaux, PME-ETI, start up et R&D dynamiques et performants) une excellence reconnue dans la mise en œuvre de la numérisation de l'économie (*smart cities, smart grids, smart buildings, sécurité/confiance numérique, smart health*). Comment capitaliser sur cette excellence pour nous positionner au niveau européen et mondial sur ces sujets ?

Vous avez raison de le souligner, la France est le berceau d'entreprises particulièrement performantes, leaders en matière d'électrotechnologie. Pour soutenir le développement de ces filières d'avenir, nous nous devons d'être dans une démarche partenariale. Je vois déjà plusieurs axes de travail en commun avec les acteurs des industries électrotechnologiques. D'abord, nous voulons consolider l'offre technologique par un

soutien fort et continu à la recherche et développement. Nous devons également outiller les entreprises en développement dans la transformation et la numérisation de leurs activités. Ensuite, nous souhaitons mieux accompagner les projets d'entreprise, notamment sur les marchés où la France peut acquérir d'ici 3 à 5 ans un leadership européen, voire mondial. Le renforcement de la coopération internationale sur les normes avec des partenariats stratégiques européens et internationaux sont à cet égard cruciaux de même qu'un soutien fort aux filières d'avenir, au travers d'actions ciblées de promotion, pour mobiliser les acteurs de l'industrie et faire connaître leurs savoirs-faire. Bien entendu, ces actions seront menées en concertation avec les acteurs des industries électrotechnologiques pour agir de concert au niveau international.

Notre profession

La Présidentielle du numérique : Passage réussi pour la séquence numérique du débat présidentiel



Portée par le collectif France numérique 2017, la Présidentielle du numérique a réuni, devant une salle comble, équipes de campagne, représentants des candidats, industriels, start ups et experts, pour un grand débat sur le numérique. Jeudi 9 mars, à la Maison de la Mutualité, le numérique a enfin été placé au cœur du débat présidentiel. Composé des huit principales associations représentatives de l'écosystème numérique (Cap Digital, FEVAD, France Digitale, Renaissance

Numérique, SNJV, Syntec Numérique, Systematic et TECH IN France), le collectif porte ses actions dans le cadre d'une démarche globale qui vise à sensibiliser les candidats aux enjeux économiques et sociaux que représentent le numérique. L'événement du 9 mars a été l'occasion d'interpeller directement M. Hamon, M. Macron et M. Fillon, sur leur vision du numérique pour la France de demain.

Les conséquences de la transformation numérique sur la souveraineté, la culture et l'emploi ont été au cœur des échanges de cette manifestation organisée autour de trois tables rondes regroupant des experts, des industriels et des porte-paroles des trois candidats (François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron).

[En savoir plus](#)

7^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie du 20 au 26 mars

Pour la 7^{ème} fois, les industries se mobilisent autour de la semaine de l'industrie. L'objectif est de faire découvrir comment l'industrie fabrique le monde d'aujourd'hui. De nombreux événements sont organisés sur le territoire. Cette semaine de l'industrie est une occasion pour tous de découvrir les coulisses d'entreprises à la pointe de la technologie, robotique, ... C'est également plus 150 métiers à découvrir et des postes à pourvoir. Notre industrie organise plus de 150 événements. La FIEEC a mis en place il y a plusieurs années à l'occasion de cette semaine, le concept « [Classe en entreprise](#) ».

[En savoir plus...](#)



Menace liée au numérique / Ministère de l'intérieur

La DMISC a mis en ligne sur le portail du ministère de l'intérieur son analyse de la menace : « Etat de la menace liée au numérique en 2017. [En savoir plus](#)

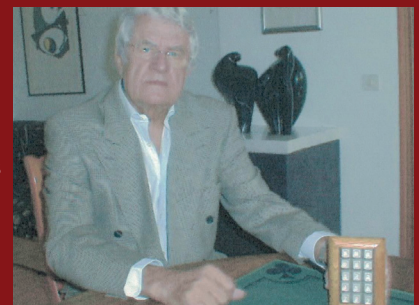
L'Histoire du Français qui a inventé le digicode

Article rédigé par Morgane Fabre-Bouvier

Avec, les frères Lumière, Louis Pasteur ou Roland Moreno – avec son système à 12 touches, Bob Carrière a sa place dans le Panthéon des plus grands inventeurs de notre doux pays.

43B28 : telle est la combinaison permettant d'ouvrir le tout premier digicode jamais installé. C'était en 1971, au 20 de la rue Jean Mermoz, à Paris. Car surprise, Bob Carrière, son inventeur, est Français.

« Un type très humble, qui a fait beaucoup pour le secteur de l'industrie en France », se souvient Bernard Bismuth, qui l'a côtoyé au sein du GFIE – le groupement des fournisseurs de l'industrie électronique. À son sujet, peu de traces écrites, si ce n'est quelques pages qui lui sont consacrées dans un livre d'Olivier Grandjean de 2009 sur les inventeurs de Bourgogne. [...] [Voir l'article complet](#)



Start-up

Anciïs Regnier - aregnier@fieec.fr

#CLUB FRENCH ELECTROTECH

Nous avons le plaisir d'accueillir ce mois-ci 2 nouvelles start-up dans le Club French Electrotech !

L'objectif de ce Club French Electrotech est de créer une plateforme numérique de contact entre les start-up du domaine des électrotechnologies et les entreprises la profession. L'ensemble des coordonnées de ces jeunes pousses sont accessibles en format partagé (google doc) avec tous les syndicats membres de la FIEEC si vous souhaitez les contacter et/ou les inviter à vos événements.

Interview

CONVARGO

Chloé TIMSIT
Marketing et business development
CONVARGO

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots les missions et l'objectif que poursuit CONVARGO ?

CONVARGO veut révolutionner le transport routier de marchandise. C'est une nouvelle plateforme Web qui prend en charge tous vos transports. CONVARGO met en relation les expéditeurs de marchandise et les transporteurs routiers (30 000 camions). En optimisant l'espace à vide dans les camions, nous proposons des prix compétitifs.

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots la solution innovante qu'apporte la plateforme CONVARGO ?

L'expéditeur rentre ses besoins de transport en 30 secondes et obtient un prix instantanément grâce à un algorithme. Un transporteur disponible prend alors en charge son lot automatiquement. De son côté, l'expéditeur peut suivre en temps réel sa marchandise et accède à tous ses documents de transport en ligne.

Selon vous, quel est l'intérêt d'une plateforme de mise en relation entre les start-up et les professions de l'industrie des électrotechnologies ?

C'est une chance de pouvoir échanger avec des professionnels de l'industrie, de créer une relation de partenariat et pas seulement commerciale, afin de prendre leurs retours qualitatifs pour améliorer sans cesse notre service. En effet, la solution Convargo leur est destinée et doit faire gagner du temps et de l'argent aux expéditeurs de tous les secteurs.



Start-up

Interview



Philippe GRAMOND
Associé
SIMULANG

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots les missions et l'objectif que poursuit SIMULANG ?

Aujourd'hui la maîtrise de l'anglais est incontournable comme peut l'être l'informatique ou la bureautique

Mais dans l'entreprise, il n'y pas nécessairement des outils pour les collaborateurs qui veulent passer d'un statut «je me débrouille» à celui de «j'exprime clairement mes pensées». L'objectif est de s'adresser à cette population et de proposer un service de commodité libre-service sans notion de volume de licences

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots la solution innovante qu'apporte SIMULANG ?

Simulang est à la fois un outil d'évaluation (plus de 100 compétences fonctionnelles, professionnelles et opérationnelles), un outil d'entraînement avec plus de 1 millions de chemins par jeu dans des contextes profes-

sionnels et enfin un outil de formation avec plus de 250 pages pédagogiques et linguistiques issues des jeux effectués afin de travailler hors-jeu.

Selon vous, quel est l'intérêt d'une plateforme de mise en relation entre les start-up et les professions de l'industrie des électrotechnologies ?

L'industrie des électrotechnologies évoluent sur des marchés mouvants et internationaux comme les start up et l'agilité fait partie des points communs!

Sont déjà membres du Club French Electrotech :



Partenaire du Club French Electrotech :



Publication des syndicats

Guide Capteurs & Smart-systems – Capteurs intelligents Tome 1 Détecteurs Mécaniques

FRANCIS COUDIERE - Président de la section capteurs et microsystèmes



Les capteurs sont devenus aujourd'hui les éléments essentiels des systèmes avec une densité qui ne cesse d'augmenter. En plus de leur faculté de mesurer une grandeur physique, ils deviennent de plus en plus « intelligents » capables de traiter les signaux, de stocker l'information, de se re-configurer, d'avoir des fonctions d'auto - test et d'auto - contrôle et même d'étalonnage automatique avec sortie par bus ou par liaison sans fil.

Les nouvelles applications et les marchés émergents induisent de nouveaux concepts (SIMAD Système Intelligent Multi-applicatif d'Acquisition de Données) qui imposent un partage de l'intelligence des systèmes avec leurs capteurs et une plus grande fluidité des échanges de données au travers d'un réseau physique ou sans fil.

Le marché des capteurs connaît une croissance portée par deux types de capteurs : les capteurs physiques (température, déplacement, lumière, masse...) en technologie MEMS et NEMS et les capteurs chimiques comme les capteurs biologiques.

Le marché touche tous les domaines public, professionnel et industriel tels que l'Aérospatial et la

défense, l'Agro-alimentaire, l'Automobile, le Transport et l'Infrastructure, le Bâtiment et génie civil, l'Energie et réseaux, l'Environnement, le Médical, la Sécurité, les Télécoms, l'Informatique et même dans les Laboratoires.

Face aux besoins de plus en plus croissants, il me semble judicieux de présenter de manière non exhaustive les différents capteurs sous forme de fiches réparties en sept tomes. Les principes de la transduction sont basés sur l'existence de divers effets physiques ou chimiques. Ces tomes suivent les différentes grandeurs du système ISO. Ils constituent un outil de clarification ou d'explication même, facilitant l'emploi de tous ces détecteurs.

Ce premier tome concerne les détecteurs mécaniques. Il a pour but de rassembler tous les détecteurs capables de mesurer les grandeurs physiques tels que longueur, distance, vitesse, accélération, force, niveau débit, pression...

Sachant que la liste est longue et non exhaustive je pense que ce tome sera commenté et complété très rapidement grâce à la lecture attentive de nos adhérents.

[Demander le guide...](#)



Formations

L'Espace Hamelin propose aux syndicats ainsi qu'aux entreprises des formations* dispensées par des avocats ou experts spécialisés dans le domaine. Celles-ci sont réalisées sur 1 journée au sein des locaux de l'Espace Hamelin, ou directement au sein de votre entreprise.

Les formations proposées sont :

Juridique

- Maîtrisez vos contrats
- Droit de la concurrence : identifier et traiter les risques
- Négociations commerciales : connaissance et maîtrise du cadre légal
- Acquisitions d'entreprises : comment gérer la période transitoire ?
- Médiation inter-entreprise

[illegible]

FORMATION

DROIT DE LA CONCURRENCE : IDENTIFIER ET TRAITER LES RISQUES

PROGRAMME

SAPULPHES/PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS :

- Introduction
- Les notions de concurrence
- Les infractions
- Les sanctions

RESEAUX DE JURISTES ET D'ÉCONOMISTES DE LA CONCURRENCE :

- Les notions de concurrence
- Les notions de concurrence déloyale
- Les notions de concurrence déloyale
- Les notions de concurrence déloyale

SACRÉDÉS DE CONCURRENCE :

- Les notions de concurrence
- Les notions de concurrence
- Les notions de concurrence

LES ENTREPRENEURS EN CONCURRENCE :

INTERVENANTS



Raphaël
Magistrat au sein du Tribunal de Commerce de Paris



Raphaël
Magistrat au sein du Tribunal de Commerce de Paris

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier les infractions de concurrence
- Identifier les infractions de concurrence
- Identifier les infractions de concurrence
- Identifier les infractions de concurrence

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE :

HEURE :

LIEU :

COÛT :

INSCRIPTION :

AGENDA PREVISIONNEL

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

13h00 - 14h00

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

17h00 - 18h00

18h00 - 19h00

19h00 - 20h00

20h00 - 21h00

21h00 - 22h00

22h00 - 23h00

23h00 - 24h00

24h00 - 25h00

25h00 - 26h00

26h00 - 27h00

27h00 - 28h00

28h00 - 29h00

29h00 - 30h00

30h00 - 31h00

31h00 - 32h00

32h00 - 33h00

33h00 - 34h00

34h00 - 35h00

35h00 - 36h00

36h00 - 37h00

37h00 - 38h00

38h00 - 39h00

39h00 - 40h00

40h00 - 41h00

41h00 - 42h00

42h00 - 43h00

43h00 - 44h00

44h00 - 45h00

45h00 - 46h00

46h00 - 47h00

47h00 - 48h00

48h00 - 49h00

49h00 - 50h00

50h00 - 51h00

51h00 - 52h00

52h00 - 53h00

53h00 - 54h00

54h00 - 55h00

55h00 - 56h00

56h00 - 57h00

57h00 - 58h00

58h00 - 59h00

59h00 - 60h00

60h00 - 61h00

61h00 - 62h00

62h00 - 63h00

63h00 - 64h00

64h00 - 65h00

65h00 - 66h00

66h00 - 67h00

67h00 - 68h00

68h00 - 69h00

69h00 - 70h00

70h00 - 71h00

71h00 - 72h00

72h00 - 73h00

73h00 - 74h00

74h00 - 75h00

75h00 - 76h00

76h00 - 77h00

77h00 - 78h00

78h00 - 79h00

79h00 - 80h00

80h00 - 81h00

81h00 - 82h00

82h00 - 83h00

83h00 - 84h00

84h00 - 85h00

85h00 - 86h00

86h00 - 87h00

87h00 - 88h00

88h00 - 89h00

89h00 - 90h00

90h00 - 91h00

91h00 - 92h00

92h00 - 93h00

93h00 - 94h00

94h00 - 95h00

95h00 - 96h00

96h00 - 97h00

97h00 - 98h00

98h00 - 99h00

99h00 - 100h00

10h00 - 11h00

[illegible]

NOUVEAU

FORMATION

ACQUISITIONS D'ENTREPRISE : COMMENT GÉRER LA PÉRIODE TRANSITOIRE ?

PROGRAMME

Le programme de la formation est structuré en 4 modules :

- 1. **LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION** :
 - Définition et enjeux de la transition
 - Les différents types de transition
 - Les facteurs de succès et d'échec
- 2. **LES OUTILS DE LA TRANSITION** :
 - Les outils de diagnostic
 - Les outils de planification
 - Les outils de suivi et d'évaluation
- 3. **LES MÉTHODES DE LA TRANSITION** :
 - Les méthodes de diagnostic
 - Les méthodes de planification
 - Les méthodes de suivi et d'évaluation
- 4. **LES OUTILS DE LA TRANSITION** :
 - Les outils de diagnostic
 - Les outils de planification
 - Les outils de suivi et d'évaluation

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir la transition et ses enjeux
- Identifier les différents types de transition
- Analyser les facteurs de succès et d'échec
- Utiliser les outils de diagnostic, de planification, de suivi et d'évaluation
- Appliquer les méthodes de diagnostic, de planification, de suivi et d'évaluation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir la transition et ses enjeux
- Identifier les différents types de transition
- Analyser les facteurs de succès et d'échec
- Utiliser les outils de diagnostic, de planification, de suivi et d'évaluation
- Appliquer les méthodes de diagnostic, de planification, de suivi et d'évaluation

INFORMATIONS PRATIQUES

Public Cible :
Tous les professionnels de l'entreprise, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Modalité :
Formation en présentiel.

Durée :
2 jours (14 heures).

Langue :
Français.

Pré-requis :
Aucun.

Modalité d'évaluation :
Exercices pratiques, quiz, étude de cas.

Modalité de suivi :
Supports de cours, exercices pratiques, quiz, étude de cas.

Modalité de suivi :
Supports de cours, exercices pratiques, quiz, étude de cas.

AGENDA PRÉVISIONNEL

9h00 - 10h00 : Accueil et inscription

10h00 - 12h00 : Module 1 : Les principes généraux de la transition

12h00 - 13h00 : Pause déjeuner

13h00 - 15h00 : Module 2 : Les outils de la transition

15h00 - 16h00 : Pause

16h00 - 18h00 : Module 3 : Les méthodes de la transition

18h00 - 19h00 : Dîner

19h00 - 21h00 : Module 4 : Les outils de la transition

21h00 - 22h00 : Clôture de la formation

[illegible]

Normes

- Les enjeux de la normalisation et de l'évaluation de conformité



FORMATION

ENJEUX ET BÉNÉFICES DE LA NORMALISATION ET DE L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

Le présent document a été élaboré par le Comité Technique de Normalisation et d'Évaluation de la Conformité (CTNEC) de l'AFNOR, en collaboration avec les organismes de normalisation et d'évaluation de la conformité (ONC) membres du CTNEC.

Il a pour objet de présenter les enjeux et les bénéfices de la normalisation et de l'évaluation de la conformité, ainsi que les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans ces processus.

Il s'agit d'un document d'information et non d'un document normatif. Il ne constitue pas une norme et ne peut être utilisé à des fins de certification.

PROGRAMME

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

- 1.1. Rôle de la norme, du règlement et du cahier des charges
- 1.2. Rôle de la norme, du règlement et du cahier des charges
- 1.3. Rôle de la norme, du règlement et du cahier des charges
- 1.4. Rôle de la norme, du règlement et du cahier des charges
- 1.5. Rôle de la norme, du règlement et du cahier des charges

2. ENJEUX ET BÉNÉFICES DE LA NORMALISATION

- 2.1. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 2.2. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 2.3. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 2.4. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 2.5. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie

3. ENJEUX ET BÉNÉFICES DE L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

- 3.1. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 3.2. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 3.3. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 3.4. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie
- 3.5. Sécurité, santé, environnement, qualité de vie

INFORMATIONS PRATIQUES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Titre de la formation

1.2. Durée de la formation

1.3. Langue de la formation

1.4. Niveau de la formation

1.5. Modalités de la formation

2. INFORMATIONS FINANCIÈRES

2.1. Coût de la formation

2.2. Modalités de paiement

2.3. Conditions de remboursement

2.4. Modalités de paiement

2.5. Conditions de remboursement

INTERVENANT(S)



Pr. [Nom]

[Titre]



Mme [Nom]

[Titre]

AGENDA PRÉVISIONNEL

09h00 - 10h00 : Accueil et inscription

10h00 - 11h00 : Introduction

11h00 - 12h00 : Enjeux et bénéfices de la normalisation

12h00 - 13h00 : Enjeux et bénéfices de l'évaluation de la conformité

13h00 - 14h00 : Informations pratiques

14h00 - 15h00 : Informations financières

15h00 - 16h00 : Informations pratiques

16h00 - 17h00 : Informations financières

17h00 - 18h00 : Informations pratiques

18h00 - 19h00 : Informations financières

Page 1 sur 1

Document confidentiel - À usage interne uniquement

Cybersécurité

- Les enjeux de la cybersécurité

FORMATION NOUVEAU CYBERSÉCURITÉ	OBJECTIFS Le participant sera capable de : - Définir les concepts de cybersécurité - Identifier les risques liés à la cybersécurité - Mettre en œuvre des mesures de protection - Analyser les incidents de cybersécurité - Gérer les crises liées à la cybersécurité
PROGRAMME 1. NOTION DE CYBERSÉCURITÉ 1.1. Définition de la cybersécurité 1.2. Les enjeux de la cybersécurité 2. LES MENACES 2.1. Les menaces internes 2.2. Les menaces externes 3. LES MESURES DE PROTECTION 3.1. Les mesures techniques 3.2. Les mesures organisationnelles 4. LES INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ 4.1. Les types d'incidents 4.2. Les procédures de gestion	INFORMATIONS PRATIQUES DUREE 1 jour COÛT 1 200 € (TVA incluse) DESTINATAIRES Les professionnels de la cybersécurité ORGANISME Securix CONTACT 01 77 77 77 77 INSCRIPTION 01 77 77 77 77

CIR

- Credit impôt recherche :
Les clés pour monter son dossier

[illegible]

En savoir plus...

ESPACE HAMELIN

Centre d'affaires & services



[Voir le catalogue
des formations](#)

A noter dans vos agendas - Prochaines formations

Le **3 avril** prochain nous avons une formation intitulée « **Maîtrisez vos contrats** », qui aborde les principaux pièges à identifier lors de la rédaction d'un contrat, les clauses essentielles à faire figurer, les enjeux et conséquences juridiques des contrats.

Le **20 avril** une formation sur les **Acquisitions d'entreprises** qui a pour objectif de préparer les entreprises à gérer au mieux la période courant entre le signing et le closing.

Le **25 avril** une formation sur les **Négociations commerciales**, qui traite des grandes étapes de la négociation, les points clés et parfois délicats de cette dernière dans le contexte actuel, et la manière de formaliser l'ensemble, sans oublier les pratiques abusives.

Le **20 juin**, une nouvelle formation concernant le **Droit de la Concurrence**, qui intéresse beaucoup les profils type juristes car elle permet de connaître et d'anticiper les risques afin de sécuriser la stratégie d'entreprise.

* Pour toutes informations complémentaires et/ou devis :
Marie Vidal 01 45 05 70 12 - mvidal@espace-hamelin.fr

Actu des adhérents



Evolution du SIEPS

Lors de la grande réunion des Biens Double Usage du 6 mars avec toutes les administrations, Dominique Lamoureux, Président du SIEPS, membre du Conseil d'Administration de la FIEEC, a annoncé son départ. Son remplaçant est Sandro Zero, actuel Vice-président du SIEPS. Philippe Guibert, Délégué Général, a fait valoir ses droits à la retraite. Ce dernier a entamé un programme de développement international du SIEPS, avec un approfondissement de ses liens avec ses homologues asiatiques du CISTEC japonais et du KOSTI coréen (un accord de coopération sera signé en juin à Paris avec ces derniers). Ceci pour intensifier le lobbying en matière de contrôle des exportations à double usage et contrer l'extension excessive de ces derniers dans le cadre de la révision du régime de contrôle et le recentrer notamment sur : l'ouverture d'un site internet dédié à l'export control ; la Reconnaissance Mutuelle France/US pour un assouplissement de l'extraterritorialité de la loi américaine ; la reconduction de la Convention de Partenariat SIEPS/SORBONNE pour la formation « controls export ».



TECH IN France et ses homologues internationaux cosignent des recommandations pour la stratégie numérique du G2

TECH IN France s'associe à ses homologues d'Australie, du Canada, d'Allemagne, d'Italie, du Japon, de Corée, du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour présenter des recommandations communes afin de promouvoir l'innovation et le développement du numérique dans la stratégie du G20. Les associations cosignataires ont restitué leur feuille de route auprès des sherpas des gouvernements à l'occasion d'un événement organisé le 2 mars 2017 à Berlin auquel a participé TECH IN France. [En savoir plus](#)



Parution du Panorama de l'électricité renouvelables 2016

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER), la RTE, l'Enedis et l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEEF) ont publié le Panorama de l'électricité renouvelable. Celui-ci fait suite à la publication du communiqué du 31 janvier intitulé « L'électricité renouvelable en France métropolitaine a représenté 19,6 % de la consommation électrique en 2016 ». [Voir le guide](#) / [Voir le communiqué de presse](#)



JRE 2017 - 4 mai à NANTES

La prochaine JRE se déroule le 4 mai à la Cité de Nantes. Cette journée portera sur la thématique « Production électronique : A l'Ouest une filière se structure ». Venez rencontrer nos exposants et assister à nos tables rondes et conférences techniques comme Du concept à la réalisation – Comment conduire son projet électronique + Présentation du Guide Méthodologique / Industrie du Futur / Maintenance / CNFM... [Programme et inscription](#)

« Production électronique : A l'Ouest une filière se structure »

JRE 2017

Organisée par: **ACSIEL** Alliance Electronique

Partenaire: **CAPTRONIC**

Soutien: **WeP**

Presse: **ELECTRONIQUE**

JRE LYON le 1^{er} Février - Espace Tête d'Or
JRE NANTES le 4 Mai - Cité de Nantes
JRE LILLE le 17 Octobre - Lille Grand Palais

WWW.ACSIEL.FR

FAB-DIS Référencement produits : Déploiement référentiel & nouveau site web

Comme 500 acteurs de la filière bâtiment, nombre d'adhérents de la FIEEC (principalement la branche bâtiment) utilisent désormais le format d'échange FAB-DIS, initié par la FGME et par IGNES, pour simplifier et accélérer la commercialisation des produits et pour mieux valoriser leurs offres auprès des clients.



Parce que les métiers évoluent, parce que le paysage réglementaire et normatif change, parce que les pratiques des clients l'exigent...

Le format FAB-DIS s'adapte aux besoins et contraintes des acteurs de l'approvisionnement du bâtiment (électricité, génie climatique, sanitaire, matériaux, décoration...) chaque jour plus nombreux à rejoindre notre démarche, pour maîtriser le virage numérique de notre filière.

Rassemblés dans la Commission FAB-DIS, fabricants et distributeurs des différents métiers ont travaillé d'un commun accord pour : Mettre à jour le référentiel / Réaliser des supports d'accompagnement de qualité / Mettre en ligne un nouveau site web (www.fabdis.fr)



Un atelier-conférence programmé le 25 avril 2017 matin à la FIEEC permettra d'informer largement les différents acteurs de la filière.



Conférence de presse annuelle du Syndicat ACR

Le Syndicat ACR tiendra sa conférence de presse annuelle le mercredi 29 mars 2017 à l'Hôtel Raphaël pour présenter l'état du marché de la régulation et de la gestion technique du bâtiment en 2016 et ses perspectives 2017.

ACR devient membre associé du Bureau de Normalisation Technique du Bâtiment

A compter du 1^{er} mars 2017, le Syndicat ACR devient membre associé du Bureau de Normalisation Technique du Bâtiment (BNTEC), et assure désormais la gestion de la commission française de normalisation BNTEC/P52W « Automatisation, régulation et gestion technique du bâtiment » en charge du suivi des travaux de normalisation européenne (CEN) et internationale (ISO).



Partenariat ETIM International / BuildingSMART International

Lors de son Assemblée Générale qui s'est déroulée à Francfort au mois de Février 2017, le Président d'ETIM International Franz Ernst, en présence de la majorité des pays membres de l'association ETIM, a signé un Memorandum d'entente liant ETIM International et BuildingSMART International. Le partenariat entre les deux associations vise à renforcer l'interopérabilité des standards ouverts sur toute la chaîne de valeur de l'industrie du bâtiment et du cycle de vie des infrastructures, dans le but d'accroître l'accessibilité aux données produit.

Nouveau Guide de reporting RSE du Gimélec

Le 31 janvier 2017, le Gimélec a publié la troisième édition de son Guide sectoriel de reporting RSE, premier guide sectoriel à prendre en compte les nouvelles exigences de la réglementation française en matière de reporting extra-financier issues de la loi sur la transition énergétique et du décret paru en août 2016. C'est aussi le premier guide sectoriel de reporting RSE à faire référence à la dernière version du référentiel de la *Global Reporting Initiative*, le plus utilisé au niveau international. [En savoir plus...](#)



INTERCLIMA+ELEC_{HB} : rendez-vous du 7 au 10 novembre 2017 à Paris

Le salon proposera cette année un FOCUS TERTIAIRE



Positionné sur tous les types de bâtiments, le salon INTERCLIMA+ELEC_{HB} proposera cette année un focus sur le secteur du Tertiaire, marché à forte valeur ajoutée : ce focus permettra de répondre à la demande des Maîtres d'ouvrages et des Bureaux d'étude.

Un Hub des Solutions « Énergie & Confort dans le Tertiaire »

Placé à l'entrée du salon, cet espace présentera des solutions correspondant aux besoins des prescripteurs. Chacune des solutions assemblera plusieurs produits et sera présentée pendant toute la durée du salon par un animateur issu du secteur.

UNICLIMA et le GIMELEC élaborent en ce moment le programme des événements et conférences qui se tiendront sur le salon. Informations complémentaires : www.interclimaelec.com



L'approvisionnement du bâtiment accélère son virage numérique avec FAB-DIS 2.2 : Rendez-vous le 25 avril à 9h à l'Espace Hamelin

Plus de 500 acteurs ont choisi le format d'échange FAB-DIS sur les données produits afin de faciliter le partage d'informations, simplifier le référencement des offres, accroître leur visibilité auprès des clients. Venez découvrir pourquoi FAB-DIS s'impose dans les relations commerciales de la filière et obtenez de précieux conseils pour faciliter son intégration. [Inscription](#)

Matinale du Smart Home jeudi 30 mars de 8h30 à 10h00

La prochaine « matinale du Smart Home » aura lieu le 30 mars prochain à l'Espace Hamelin. Nous accueillerons notamment Bruno Barlet, Directeur Général de Somfy France, qui présentera la vision du Smart Home de Somfy et Pierre Blanc, Responsable Innovation du PICOM, qui nous fera découvrir les objets connectés comme nouvelles formes de services. [Inscription](#)

50 nuances de blanc : une relation durable avec votre électroménager

Le GIFAM et Eco-systèmes, seront présents cette année à la Foire de Paris du 2 au 8 mai.

Ils accueilleront les consommateurs autour de 4 thèmes : Bien choisir ses appareils / Bien entretenir / Réparer / Recycler.

Hortense Brunier, nommée Directeur du Développement Durable du GIFAM

Depuis le démarrage de sa mission au GIFAM début 2011, Hortense Brunier s'est appliquée à accompagner les entreprises dans la réduction de l'impact environnemental des appareils électroménagers tout au long de leur cycle de vie. Grâce aux actions qu'elle a menées ces dernières années pour optimiser la chaîne logistique, améliorer la réparabilité des produits et leur recyclage, le GIFAM est devenu un acteur reconnu dans la mise en place de modèles vertueux. Sa nomination récente au poste de Directeur du Développement Durable permet au GIFAM d'accroître son engagement pour une consommation responsable.

Consommation : Travaux FIEEC-FCD-FEVAD sur l'information relative à la disponibilité des pièces détachées

Soucieux de fluidifier et de simplifier les échanges d'information entre les fabricants ou importateurs et les distributeurs, des réflexions ont été engagées avec la FCD (Fédération du commerce et de la distribution) et la FEVAD (Fédération de la vente à distance) afin de définir un cadre commun de transmission de la disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens.

Par ailleurs, la DGCCRF a communiqué les résultats de son bilan d'activité pour l'année 2016. Il ressort que depuis l'entrée en vigueur de la loi Consommation, donnant compétence à la DGCCRF pour prononcer des amendes administratives : 4 269 amendes ont été prononcées pour un montant total de 19.6 millions d'euros. La FIEEC poursuit la sensibilisation des industriels des secteurs qu'elle représente notamment sur le respect des dispositions en matière de garantie et celles relatives à la disponibilité des pièces détachées.

[En savoir plus](#)



A RETENIR

Règlement « GDPR » : Événement

Le Règlement européen sur les données personnelles doit entrer en vigueur le 25 mai 2018. Dans ce contexte et afin d'aider les entreprises à se mettre en conformité, la FIEEC a organisé le 9 mars dernier un petit-déjeuner portant sur les impacts pratiques et les enjeux de ce texte. L'objectif étant de répondre aux 10 questions que se posent les entreprises après l'adoption du Règlement.

Guide FIEEC sur la non-conformité des produits et la contrefaçon

Le secteur des industries électriques, électroniques et de communication est particulièrement concerné par la non-conformité des produits et la contrefaçon qui représentent plusieurs milliards d'euros/an de manque à gagner. Afin de mettre à la disposition des professionnels les outils concrets pour lutter contre ces infractions, la FIEEC a rédigé un guide pratique. Guide FIEEC - Contacter Marine TOQUE - mtoque@fieec.fr



>> Agenda FIEEC

- ➔ 28 mars - Commission juridique
- ➔ 31 mars - Petit-déjeuner sur la lutte contre les produits non conforme et la contrefaçon - [Inscription](#)
- ➔ 5 et 6 avril : Fab Lab du G29
- ➔ 27 avril : Petit-déjeuner Guide sur la responsabilité pénale des dirigeants

>> Telex

- ➔ [Publication au JORF de la loi n°2017-20 ratifiant les Ordonnances du Code de la consommation](#)
- ➔ [Publication au JORF de la loi n°2017-86 relative à l'égalité et à la citoyenneté](#)

Actualité législative : Proposition de loi « Devoir de Vigilance »

Cette proposition visant à créer un plan de vigilance afin de prévenir les atteintes graves que certaines entreprises peuvent commettre envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement a été adoptée par l'Assemblée nationale en lecture définitive le 21 février 2017. Le conseil constitutionnel a été saisi. [En savoir plus](#)

Relations commerciales : Projet d'avis de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC)

La CEPC examine un projet d'avis visant à réglementer l'affichage des éco-contributions et notamment celles relatives aux DEEE professionnels. Dans l'objectif de favoriser la transparence de ces informations, la FIEEC a obtenu que le texte soit débattu en séance le 27 avril. [En savoir plus](#)

Médiation-consommation : Réalisation d'un guide pratique MEDEF

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2016, le professionnel a l'obligation de communiquer aux consommateurs les coordonnées du médiateur dont il relève sur ses documents commerciaux. La FIEEC s'est associée avec le MEDEF et d'autres fédérations professionnelles en vue de la réalisation d'un guide pratique pour les professionnels regroupant les questions/réponses essentielles sur le sujet.

> Environnement

Florence MONIER - fmonier@fieec.fr et Anne-Charlotte WEDRYCHOWSKA - acwedrychowska@fieec.fr

Paquet européen « une énergie propre pour tous » : mobilisation de la profession

La commission européenne a présenté un train de mesure visant à maintenir la compétitivité de l'Union européenne dans le contexte des changements apportés sur les marchés mondiaux de l'énergie par la transition vers l'énergie propre. La FIEEC et l'Orgalime sont mobilisés auprès des parlementaires européens et des membres du Conseil européen pour soutenir l'ambition portée par la Commission européenne en faveur de l'emploi, de la croissance et du climat. [En savoir plus](#)

Economie circulaire : publication d'un rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action

La Commission Européenne a publié fin janvier 2017 un rapport visant à présenter une vue d'ensemble complète des actions déjà exécutées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action depuis son adoption et introduire les objectifs clés pour 2017. [En savoir plus](#)

Substances dangereuses et économie circulaire : projet de révision de la directive RoHS 2

La possibilité de réparer un produit placé sur le marché de l'Union européenne, en vue de le réutiliser ou de le revendre, sous-tend la législation sur les produits de l'UE. La Commission européenne en a pris acte dans son projet de révision de la directive RoHS 2 soumis au Parlement et au Conseil. L'industrie française et européenne appelle à une adoption rapide de ce texte.

[En savoir plus](#)

Publication de la feuille de route européenne sur les plastiques

D'ici la fin 2017, la Commission européenne publiera une stratégie d'action concernant les défis posés par les plastiques tout au long de la chaîne de valeur et sur l'ensemble de leur cycle de vie tels que la réutilisation, la recyclabilité, la biodégradabilité ou la présence de substances dangereuses. [En savoir plus](#)

Publication d'une feuille de route sur l'interface entre les réglementations produits / substances / déchets

La Commission européenne présentera d'ici fin 2017, des options sur la façon de surmonter les obstacles législatifs posés par les réglementations pour une transition des matériaux recyclés issus des déchets vers de nouveaux produits. [En savoir plus](#)

A RETENIR

Vote du Paquet Déchets au Parlement européen

Le 14 mars dernier, les députés européens ont voté en session plénière les Rapports proposés par la rapporteure Simona Bonafé (Comité Environnement) sur les 4 propositions « déchets », dont la révision de la directive cadre déchets, et des directives DEEE, piles et accumulateurs et emballages.

Les négociations avec le Conseil des ministres, qui doit adopter sa propre position, devraient débuter très prochainement. Un premier trilogue pourrait avoir lieu d'ici fin mars. L'industrie s'est mobilisée, via l'Orgalime, pour relayer ses priorités aux députés européens. [En savoir plus](#)

>> Agenda FIEEC

- ➔ 27 mars : GT efficacité énergétique
- ➔ 29 mars : GT déchets

>> Telex

- ➔ [L'audit énergétique, première brique d'une démarche d'économies d'énergie réussie : rapport AFNOR](#)
- ➔ [Achats responsables des entreprises : boîte à outils de l'ADEME](#)
- ➔ [Expérimentation de bâtiments à énergie positive et bas carbone : remise des premiers labels E+C-](#)
- ➔ [Ouverture de la consultation publique sur le projet d'arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les objets et produits chimiques ayant fait l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation](#)

> Normalisation

Jacques LEVET - jlevet@fieec.fr

Suivi des activités « Internet of Things » et des aspects liés à la cybersécurité

Devant le rapprochement croissant du secteur des électrotechnologies avec celui des technologies de l'information et de la communication et du numérique, le CTELEC a noté le besoin d'une vision globale pour mieux maîtriser l'effort autour du sujet et se propose d'organiser une circulation et un partage d'informations autour de l'IoT et des technologies de communication. La FIEEC note le besoin de rapprocher, dans les travaux normatifs, les utilisateurs et les « offreurs » de solution et envisage de développer en son sein les échanges d'informations sur ce thème.

Normalisation européenne

Le CEN et le CENELEC finalisent leurs réflexions dans le cadre du projet STEER :

- La proposition de création d'un *Industry Advisory Forum*, dont la composition, le mandat et le mode de fonctionnement restent à définir ;
- La proposition d'organisation de réunions jointes des BT du CEN et du CENELEC, pour instruire les sujets communs aux deux BT.



Le *Presidential Committee* est chargé de proposer aux deux CA des actions en vue de la mise en œuvre de ces propositions.

Suivi des comités de normalisation système IEC (SyC)

Le CTELEC a décidé de la création d'un groupe *Ad Hoc* dont la mission sera le suivi au niveau national des activités des comités système (SyC) de l'IEC.

La FIEEC contribuera à ce groupe de travail, afin notamment d'apporter sa vision des travaux de normalisation système et de garantir la maîtrise de ces travaux pour les industriels de la filière.

Travaux de la Commission européenne - *Joint Initiative on Standardization (JIS)*

La proposition de mise en place d'une plate-forme d'échanges entre la Commission européenne et l'industrie (*Standards Market Relevance Roundtable - SMARRT*) se concrétise, la première réunion de cette plate-forme s'est tenue le 17 février. L'action 3 (*Programmes for education about standardisation / Training and awareness on standardisation*), à laquelle participe la FIEEC, qui a pour objectif de définir les besoins des parties prenantes en matière de formation à la normalisation et de proposer les meilleures réponses à ce besoin.

A RETENIR

Poursuite du partenariat avec SMA BTP sur le thème de la lutte contre la contrefaçon et les produits non conformes

Une réunion spécifique du GT « Surveillance du marché » de la FIEEC pourrait être dédiée à une présentation des actions menées par le secteur des assurances en matière de sécurité, notamment sécurité électrique.

Par ailleurs, un échange de vues est à prévoir avec le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection), organisme de référence en matière de prévention et de maîtrise des risques.



>> Agenda FIEEC

- ➔ 31 mars - Petit-déjeuner sur la lutte contre les produits non conforme et la contrefaçon [inscription](#)
- ➔ 13 avril - Atelier sur la nouvelle Directive sur les Equipements Radioélectrique (RED) - [Programme](#) & [Inscription](#)

>> Telex

- ➔ *Standardization Management Board* de l'IEC. A noter la décision de mise en place du *System Evaluation Group - SEG8 « Communication Technologies and Architectures of Electrotechnical Systems »*.
- ➔ L'UTE poursuit ses réflexions sur le « nouveau modèle de la normalisation électrotechnique » et dans ce cadre, la FIEEC rappelle les points fondamentaux que sont la maîtrise, par la filière, de sa stratégie, de son programme de travail, de son modèle économique et de son budget.
- ➔ Suite à la mise en place, au sein de l'IEC, d'un comité technique sur les dispositifs intelligents portables, la FIEEC a établi des contacts avec l'Union des Industries Textiles (UIT) en vue d'une approche commune du sujet des textiles intelligents.

Interview Normalisation



Thomas Grenon
Directeur général
LNE



Métrologie industrielle, un outil de performance économique

Spécialiste de la mesure et des références, le LNE a bâti une politique active de transfert technologique qui peut bénéficier à l'ensemble des industries électriques et électroniques. Car la métrologie est au cœur de leurs processus.

Expert reconnu dans le monde académique et industriel, le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) innove sans cesse pour garantir des mesures toujours plus précises, au service de l'économie et de la société.

De la métrologie fondamentale à la métrologie industrielle

Ses recherches en métrologie fondamentale le positionnent au premier plan mondial. Dans le cadre de la révision du Système international d'unités, il vient par exemple de réaliser un étalon quantique de l'ampère avec la meilleure incertitude à ce jour (1.10^{-8}). Pilote du Réseau national de la métrologie française, il organise aussi des événements de portée internationale, comme la *Conference on Precision Electromagnetic Measurements* (CPEM), qui se déroulera à Paris en 2018.

Mais le LNE s'implique également dans des travaux de R&D pluridisciplinaires, nationaux et européens. L'enjeu à terme est de valoriser leurs résultats auprès des industriels français, car la métrologie est un levier essentiel dans leurs processus d'innovation et de fabrication. Le LNE déploie en ce sens une démarche proactive et collaborative, leur permettant d'améliorer leur performance économique.

Une expertise en électricité et électronique

Les industries électriques et électroniques peuvent ainsi s'appuyer sur l'expertise du LNE dans bien des domaines : instrumentation et capteurs de précision ; caractérisation des matériaux pour l'industrie des semi-conducteurs ; mesures pour les nanotechnologies ; métrologie des

smart grids, des smart buildings, des grandeurs électriques, pour la fabrication...

Au-delà d'un support métrologique quotidien, le LNE est à l'écoute des industriels pour recueillir leurs nouveaux besoins. L'objectif est de construire, sur cette base, les programmes de R&D nationaux et européens, afin de rechercher les solutions les plus compétitives, et d'ouvrir la voie à leur participation active dans ces projets.

La recherche partenariale avec le LNE

Le LNE propose deux types de partenariats dans le domaine de la recherche :

- Recherche partenariale contractuelle avec des partenaires industriels. Dans cette collaboration bilatérale, le cahier des charges et les spécifications techniques sont fixés par l'entreprise et le LNE, les moyens techniques et/ou financiers sont partagés.
- Recherche partenariale collaborative. Ces projets de recherche et de développement sont cofinancés par des organismes tiers français ou européens (ANR, ADEME, ANSES, la Commission européenne, les Régions et pôles de compétitivité, etc.)



Laboratoire de métrologie électrique haute tension du LNE
(300 kV de tension alternative, 250 kV en tension continue,
400 kV en tension de choc de foudre)

Interview Normalisation



Christophe RICHARD

Vice President

Electrical & Electronic Business Line, EMEA Region
LCIE



Nouvelles technologies : LCIE Bureau Veritas développe de nouvelles prestations dans le domaine de la cybersécurité

Le développement des produits connectés et la mobilité ouvrent des enjeux industriels énormes. Toute une dynamique est en train de se construire et de se mettre en place, relançant le développement du numérique et l'innovation. L'industrie des équipements connectés concerne désormais tous les secteurs de l'industrie avec des possibilités de développement également des systèmes embarqués construits à partir des technologies existantes (Cellulaire, LoRa, Wifi, Zigbee, RFID, Bluetooth, ...).

Une augmentation des flux de données numériques entre les partenaires industriels impose des mesures de sécurisation des systèmes d'information, de production, d'exploitation et d'approvisionnement. Leur maîtrise constitue une composante importante qui rend indispensable le développement de solutions de tests et de certification capables de réduire ces risques.

LCIE Bureau Veritas a développé une nouvelle solution de tests en matière de cybersécurité pour les systèmes industriels communicants.

Cette prestation a été présentée lors du Mobile World Congress de Barcelone 2017.

Ce service fournit des rapports d'essais sur la base de tests sur les fonctions de sécurité des appareils et du sous-système en effectuant une évaluation approfondie des interfaces (USB, Wifi, Bluetooth, etc.). Cette offre d'évaluation de la cybersécurité permet de détecter d'éventuelles vulnérabilités à partir d'un profil de sécurité spécifique à l'interface.

Pour la première fois, LCIE Bureau Veritas réalise des tests de cybersécurité en se concentrant sur les interfaces physiques ainsi que sur la configuration du système par le biais d'un outil automatisé.

Dans ce cadre, LCIE Bureau Veritas s'est équipé d'un banc d'essai qui réalise des suites de tests de validation

basées sur des techniques de « Misuse » et d'« Abuse » concentrées sur les interfaces physiques du périphérique.

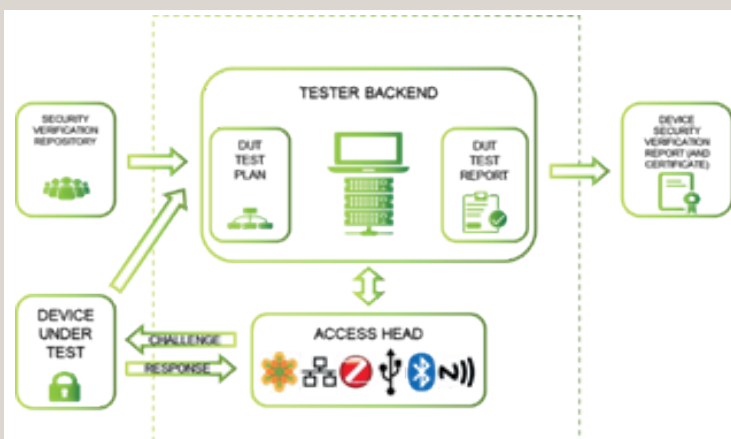
La procédure d'essai suppose que tout attaquant peut accéder aux connexions physiques du périphérique, sans nécessairement accéder au périphérique lui-même.

Le banc d'essai évalue la sécurité des interfaces du périphérique, en particulier les liens physiques et la robustesse du protocole de communication associé.

Enfin, l'outil analyse les interfaces filaires et sans fils tels que : Modbus protocol, Bluetooth, ZigBee, USB, Ethernet, NFC.

Ce service propose une offre complémentaire par rapport aux processus de certification type « CSPN » et Critères Communs.

LCIE Bureau Veritas permet ainsi à ses clients d'être en mesure d'évaluer la sécurité de leurs produits en quelques jours seulement.



La FIEEC et le ZVEI lancent des travaux communs sur la cybersécurité



À la suite de la signature de la déclaration et de la position commune lors du colloque franco-allemand sur la numérisation de l'industrie du 6 juillet 2016, nos deux organisations ont souhaité approfondir leurs travaux sur la cybersécurité, notamment son développement en Europe, les perspectives en matière de labellisation, certification et normalisation, ainsi que les travaux européens en cours. Une première réunion s'est tenue à Paris le 9 février 2017, une seconde étant prévue à Berlin en mai. Ils conduiront à une position commune, qui sera présentée aux acteurs et aux pouvoirs publics européens lors d'un événement à Bruxelles à l'automne prochain. Cette démarche a été présentée par la FIEEC lors d'un *workshop* organisé à Essen par le Ministère Allemand de l'Economie et la Commission européenne le 1^{er} février 2017. Pentcho Stantchev (Gimélec) est également intervenu pour la FIEEC sur la cybersécurité industrielle lors d'un colloque BMWI/G20 à Berlin le 16 mars 2017.

>> Agenda FIEEC

- ➔ 22 mai au Royaume-Uni : CEEI Orgalime
- ➔ 22 et 23 mai au Royaume-Uni : Assemblée Générale d'Orgalime
- ➔ 21 ou le 22 juin à Bruxelles : GT Politique industrielle et numérisation

>> Telex

- ➔ [Consultation européenne sur la responsabilité des produits défectueux](#)
- ➔ [Consultation de la Commission européenne sur le règlement régissant le fonctionnement du marché intérieur](#)
- ➔ Le nouveau Président du Parlement européen élu mi-janvier est Antonio Tajani (PPE, IT)
- ➔ Le président du Medef, Pierre Gattaz, a reçu ses homologues allemands du BDI et du BDA à Paris le 17 mars. [Cette rencontre a donné lieu à une déclaration commune.](#)

A RETENIR

Position d'Orgalime sur l'industrie

L'Orgalime a signé avec 91 autres associations européennes de l'industrie un document intitulé

« *Joint Declaration for an ambitious EU industrial strategy* ». Tomas Hedenborg, Président d'Orgalime, est intervenu dans ce contexte lors de la Journée européenne de l'industrie à Bruxelles le 28 février dernier, ouverte par le Président de la Commission européenne.



Rapport du Parlement européen sur les règles du droit civil dans le domaine de la robotique

La Commission des Affaires juridiques du Parlement européen a remis le 27 janvier 2017 un rapport traitant des normes éthiques et des questions de responsabilité en lien avec l'usage des robots (rapporteur Mady Delvaux, S&D, LUX). Une consultation de la commission JURI est en cours et suivie par la FIEEC. [En savoir plus](#)

Rapport du *think tank* du Parlement européen sur les programmes R&D

Le guide sur les fonds européens publié par le *think tank* EPRS du Parlement européen synthétise les opportunités de financements européens pour la période 2014-2020, notamment les fonds de soutien à la R&D dans le cadre et hors du Programme Horizon 2020. [En savoir plus](#)

La Commission européenne lance une consultation sur la *smart specialisation*

Cette consultation ouverte jusqu'au 24 mars 2017 vise à mobiliser les fonds régionaux et s'inscrit dans de la politique de Cohésion européenne 2014-2020, ainsi que de la programmation des fonds régionaux et structurels sous l'égide du fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). [En savoir plus](#)

Le Président de la Commission européenne émet ses propositions pour l'Europe

Jean-Claude Juncker a présenté le 1^{er} mars 2017 un Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Cinq scénarii pour l'évolution future de l'UE sont proposés : S'inscrire dans la continuité ; Rien d'autre que le Marché unique ; Ceux qui veulent plus fort plus ; Faire moins mais de manière plus efficace ; Faire beaucoup plus ensemble.

Les Vingt-sept se retrouveront à Rome le 25 mars pour un débat d'orientation. L'objectif est de lancer la refondation pour la fin de l'année. [En savoir plus](#)

Rendez-Vous FIEEC et SIEPS sur le Double Usage - 6 mars 2017

La réunion sur les biens à double usage présidée par D. Lamoureux, Président du SIEPS, Membre du CA de la FIEEC, avec le Président du CNC-CEF a été un franc succès avec plus de 150 personnes.

Etaient également présentes les administrations concernées dont le Président de la Commission Interministérielle des Biens à Double Usage (BDU), le Chef du Service BDU, les responsables du SGDSN et de l'ANSSI en charge des contacts à l'exportation, le Chef d'Unité de la Commission européenne (DG TRADE) en charge des BDU, la Direction internationale du Business Europe, la Directrice du Bureau E2 de la DGDDI en charge des BDU, et le Vice-président du SIEPS, Sandro Zero qui a conclu la réunion en évoquant le rôle de premier plan du SIEPS dans les discussions pour la révision des risques communautaires de contrôle des exportations en cours, avec les problèmes posés par le projet de la Commission (extension des droits de l'homme, de la cybersurveillance, la « catch all clause » notamment).



La prescription en matière de délits douaniers passe à 6 ans

La loi 2017-242 du 27 février portant réforme de la prescription en matière pénale modifie l'Article 351 du Code des Douanes qui traite du délai de l'action de l'administration des douanes en répression des contraventions et délits douaniers.

A RETENIR

Nouveau Directeur à la DGDDI

Rodophe Gintz, 39 ans, Conseiller aux Finances et aux Comptes publics de l'Elysée depuis 2015, polytechnicien, ingénieur des Ponts, a remplacé Hélène Crocquevieille, à la Direction Générale des Douanes.

Mesures restrictives Ukraine

JOUE L58 du 4 mars - Décisions PESC 2017/381
Prorogation des mesures restrictives contre certaines personnes jusqu'au 6 mars 2018 avec Règlement 2017/374 pour assurer l'application uniforme.

Comité de suivi stratégique de la politique commerciale

Le Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur a réuni au Quai d'Orsay le 28 février son comité. Selon lui, on entre dans un nouveau monde, tout va changer avec un fort impact sur les débats européens. Il a évoqué les pré-négociations du BREXIT, sans précédent et très compliquées avec 2 négociations parallèles, l'une pour la sortie de l'UE et l'autre pour les modalités d'association de la Grande-Bretagne avec différents scénarios. Il a cité aussi la mise en place de la nouvelle administration américaine et ses impacts sur les négociations internationales.

Départ Philippe Guibert

Philippe Guibert, ayant fait valoir son droit à la retraite sera remplacé à compter du 3 avril par son homologue de l'UIC Pascal Perrochon - pperrochon@fieec.fr



> Numérique

Guillaume ADAM - gadam@fieec.fr

Communication européenne sur l'économie de la donnée

Dans le cadre de la stratégie pour un marché unique numérique, la Commission européenne a présenté le 10 janvier dernier une communication intitulée « Créer une économie européenne fondée sur la donnée ». La Commission prévoit d'examiner la proportionnalité des restrictions en matière de localisation des données et éventuellement de prendre des mesures pour les lever. La communication concerne également l'accessibilité et le transfert des données non personnelles, la responsabilité dans le domaine des produits et services fondés sur les données, et la portabilité des données non personnelles. La Commission a ainsi lancé deux consultations ouvertes jusqu'au 26 avril : l'une sur l'économie de la donnée à laquelle la FIEEC prépare une réponse, l'autre sur l'évaluation de la directive relative à la responsabilité du fait des produits délictueux. La FIEEC suit avec attention ces initiatives, en lien avec Orgalime.



[En savoir plus](#)

Objectif fibre au cœur de l'EDEC

Signé officiellement par les branches professionnelles et les Fédérations parties prenantes (dont la FIEEC) en décembre 2016, l'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) dans le domaine de la fibre optique a été lancé officiellement en présence de Mme El-Khomry, Ministre du Travail, le 15 mars dernier au Réseau Ducretet. Objectif fibre en est largement l'initiateur et apporte tout son soutien à cette initiative ambitieuse au bénéfice des entreprises concernées.



A RETENIR

Propositions du MEDEF sur le numérique

Dans le prolongement du lancement de son livre de propositions pour l'élection présidentielle, le MEDEF a dévoilé le 9 mars dernier son plan stratégique en faveur de la transformation numérique de l'économie française, autour de 5 axes : filière technologique, écosystème industriel, entreprises, attractivité et communication. [En savoir plus](#)

La FIRIP rejoint Objectif fibre

OBJECTIF FIBRE

La FIRIP a rejoint Objectif fibre, dont la FIEEC est membre fondateur, au côté de la FFIE, de la FFTélécoms et du SERCE. La Plateforme va ainsi amplifier ses actions en faveur du déploiement de la fibre optique, notamment en matière de bonnes pratiques, de formation et de normalisation.



La FIEEC porte ses propositions numériques dans la campagne présidentielle

La FIEEC, en présence de Marc Charrière, Président de la Commission numérique, a présenté ses 55 propositions notamment numériques, à M. Etienne Hans, membre de l'équipe de M. Emmanuel Macron, le 8 février dernier. Un prochain rendez-vous est prévu début avril avec M. Gil Averous, représentant de M. Fillon. [En savoir plus](#)

Le COE devant la Commission numérique

A l'issue de la remise de son rapport intitulé « Automatisation, numérisation et emploi » le 10 janvier dernier, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi est venu présenter ses travaux et échanger avec les membres de la Commission numérique de la FIEEC le 22 mars dernier. [En savoir plus](#)

>> Agenda FIEEC

- ➔ 21 juin à Bruxelles : Événement Orgalime - EMF sur l'économie de la donnée

>> Telex

- ➔ L'AGYP powered by MEDEF a lancé sa nouvelle plateforme numérique collaborative le 15 mars dernier.
- ➔ La Mission CNN-IGF sur les plateformes numériques a été lancée et a sollicité la FIEEC pour une audition.

> Sécurité numérique

Anaïs REGNIER - aregnier@fieec.fr

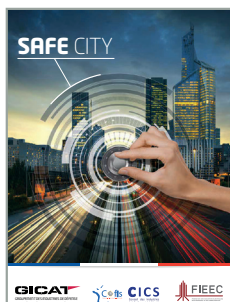
Lancement du Club des juristes et des avocats en cybersécurité

Un Club des juristes et des avocats experts dans les sujets de la sécurité numérique, de la cybersécurité, et du traitement et protection des données personnelles va être prochainement lancé. Son objectif est de réunir des juristes et des avocats experts afin d'une part, de transmettre à nos adhérents du contenu relatif à ces sujets (sous la forme de petits-déjeuners débats, d'analyse de jurisprudence etc.) et d'autre part, de se servir de cette structure pour mener une véritable réflexion sur les sujets juridiques de cybersécurité. L'accès à ce club est gratuit pour nos adhérents. Une réunion de lancement se tiendra prochainement (la date déterminée vous sera communiquée prochainement).

Publication de la brochure « Safe city » : une offre industrielle « Made In France »

Le GICAT et la FIEEC ont réalisé, en partenariat avec le CoFis et le CICS, et avec le soutien de la Préfecture de Police de Paris, une brochure capacitaire « Safe City » permettant de promouvoir une offre industrielle « Made in France ».

[Voir le document](#)



Actualité du comité de liaison FIEEC - sécurité numérique

Le Comité de liaison FIEEC - sécurité numérique s'est à nouveau réuni le 13 mars dernier. L'occasion de faire le point notamment sur l'état des travaux actuels menés au sein des différentes instances nationales et internationales liées à la sécurité numérique : CICS, CoFIS, ANSSI, MEDEF, Orgalime.

>> Agenda FIEEC

➔ 1^{er} juin 10h à 12h : Réunion du Comité de liaison FIEEC - Sécurité numérique

>> Telex

➔ [Le CoFIS vient de publier sa newsletter dédiée à l'export de la filière sécurité](#)

A RETENIR

Dossier FIEEC Sécurité numérique

Une 1^{ère} version de ce dossier dont l'objectif est de vulgariser les sujets liés à la sécurité numérique du point de vue de nos professions, a été diffusée lors de la dernière réunion du comité de liaison sécurité numérique. Nous vous invitons à vous adresser à Anaïs Régnier (aregnier@fieec.fr) pour le consulter et transmettre vos commentaires.

Task-force « Sécurité des véhicules connectés »

Dans la poursuite des travaux menés au sein de ce comité, une troisième réunion de la task-force « Sécurité des véhicules connectés » s'est tenue le 2 février. L'occasion de faire un tour de table des représentants de nos professions au sujet de leurs attentes et des éventuels travaux à mener dans ce domaine.

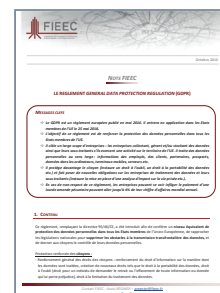


L'essentiel de la réglementation européenne

L'actualité en matière de réglementation européenne est particulièrement riche dans le domaine de la sécurité numérique. Pour connaître l'essentiel du contenu de ces textes et leurs potentiels impacts sur l'activité de vos entreprises, 5 fiches mémo sont à votre disposition :

- la directive NIS,
- le règlement GDPR,
- le règlement eIDAS,
- le cPPP,
- le règlement ePrivacy.

N'hésitez pas à contacter Anaïs Régnier (aregnier@fieec.fr) si vous souhaitez les consulter.



> Financement / Innovation

Eric THIERCELIN - ethiercelin@fieec.fr

Fiscalité de production

Le GFI et la FIM ont organisé le 28 février un colloque sur le thème « Fiscalité de production » avec les représentants de 3 candidats à la présidentielle. Il leur a été rappelé le poids de cette fiscalité qui frappe l'outil de production et qui est considérée comme pénalisante, car prélevée quel que soit le niveau d'activité et de résultat, et moins légitime que l'impôt sur les bénéfices.



Le message passe avec difficulté auprès de certains candidats qui mettent en avant que cette fiscalité spécifique alimente le budget des collectivités territoriales. Il y a aussi le symbole que représente l'impôt sur les sociétés : il n'empêche que les entreprises ont réitéré ce message que la baisse de l'IS importe moins que celle de la fiscalité de production (CFE / CVAE / etc).

SOFITECH

C'est depuis près d'un an le nouveau nom de la CMGM dont la FIEEC est administratrice aux côtés de l'UIMM, la FIM, le GIFAS et la PLASTURGIE.



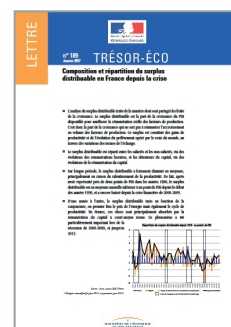
SOFITECH propose des financements de toute nature pour nos industries.

[En savoir plus](#)

Partage de la valeur ajoutée depuis 2008

La direction générale du Trésor vient de publier une étude sur « Le surplus distribuable en France depuis 2008 ». Elle confirme que cette répartition a plus bénéficié aux salaires qu'au capital et illustre par là un des sujets importants de notre économie : le sous-investissement et une progression des salaires supérieure à celle de la productivité.

[En savoir plus](#)



>> Telex

- ➔ A noter dans vos agendas, la soutenance d'un mémoire CentraleSupélec sur l'Internet des objets en partenariat avec ACSIEL le 28 mars.

Aides publiques aux entreprises

Les pouvoirs publics proposent un répertoire unique des aides publiques aux entreprises, hébergé par l'Institut supérieur des métiers sur le site de l'Observatoire des aides aux entreprises. [En savoir plus](#)

> Emploi / Formation

Séverine DELAVERNHE - sdelavernhe@fieec.fr

Objectif Fibre : Accord Cadre national EDEC



Le 16 mars en présence de Myriam El-Khomri, Ministre du travail, a eu lieu la signature officielle de l'accord cadre national d'engagement de développement de l'emploi et des compétences pour la filière fibre optique. Cet EDEC permet la mobilisation des fonds de l'Etat et des OPC (organismes de placement collectif) pour répondre aux axes prioritaires de développement des emplois et des compétences des personnels affectés au déploiement du THD. Placé sous la tutelle du Ministère du Travail, l'EDEC sera piloté par les représentants des branches professionnelles du BTP, de l'industrie et des télécommunications avec la participation des organisations professionnelles : la FIEEC la FFIE, la FFT et le SERCE. Le plan d'action de l'EDEC 2017-2019 se déclinera en trois grands volets : Anticiper les besoins en compétences et construire des outils à destination des TPE/PME ; Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre RH ; Promouvoir les métiers et assurer la diffusion de l'information.



A RETENIR

Observatoire de la Métallurgie

Dans le cadre des travaux de l'observatoire de la métallurgie, la mise à jour de l'étude « L'électronique et le numérique en France » a été validée paritairément en janvier 2017. Cette mise à jour fait suite à la demande de la FIEEC formulée en juillet 2016. Vous pouvez télécharger la synthèse de l'étude sur le site de l'observatoire. [En savoir plus](#)

Objectif Fibre : mise à jour de l'étude ATP

Dans le cadre de la mise à jour de l'étude Appui Technique Prospectif, un premier COTECH a eu lieu le 3 mars en présence d'objectif fibre et de Constructys. Cette mise à jour est réalisée par le cabinet Ambroise Bouteille et financée par Constructys. La synthèse de cette étude sera livrée en juin 2017.

Charte qualité FIEEC

La prochaine réunion charte qualité FIEEC aura lieu le 30 mai prochain à la FIEEC. Lors de cette réunion, les membres travailleront notamment à la création d'une certification sur les compétences de bases dans le domaine de l'électricité.



Education Nationale

L'arrêté de création et le référentiel pour le brevet professionnel Electricien(ne) ont été publiés au JO et sont [disponibles ici](#).

Création, révision du CQPM sur le champ de l'électronique en 2016

En 2016, le GTP qualifications de la métallurgie a validé la réaction d'un CQPM, Câbleur de faisceaux électriques ainsi que la révision de 5 CQPM, Intégrateur-Câbleur-Aéronautique, Monteur-câbleur circuit-imprimé équipé, Technicien Tests, Essais et Dépannages en Electronique, Technicien développeur intégrateur en Electronique, Technicien en électronique embarquée.

[En savoir plus](#)

>> Agenda FIEEC

- ➔ 24 mars : COTECH EDEC
- ➔ 11 avril : Commission Plénière de la CTI
- ➔ 30 mai : Charte qualité FIEEC



Syndicats membres



Membres associés



Contact

**Si vous souhaitez diffuser les informations
de votre syndicat dans
« Actus syndicats & partenaires »,
n'hésitez pas à nous les adresser :
Yoann Kassianides (ykassianides@fieec.fr) et
Kristel Deshayes (kdeshayes@fieec.fr)**



www.fieec.fr